Le tract

Sud pour ne pas perdre le nord…

Université Toulouse Jean Jaurès

A Margoulin, malin et demi !

Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, et Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, ont proposé le vendredi 8 janvier , aux présidents et directeurs des établissements de l'enseignement supérieur de l'académie de Toulouse, de solliciter une personnalité extérieure « pour impulser la construction d'un projet collectif, au bénéfice des étudiants, des chercheurs et des emplois de demain ». *(Sic Il ne manquerait pas une certaine catégorie de personnels encore une fois ???)*

Jean-Luc Moudenc et Carole Delga ont annoncé, quatre jours plus tard, le choix de Patrick Lévy, ancien président de l'Université de Grenoble-Alpes, comme personnalité extérieure chargée de mener à bien la mission sur « l'Université de Toulouse de demain ». (Comprendre : Pré-fusionner les établissements via un « établissement expérimental »). Patrick Levy est missionné afin de dialoguer avec les présidents et directeurs des 31 établissements susceptibles d'être concernés par le projet.
L'UFTMIP va même appeler cela la **« mission Levy ».** Tout un programme ! Lettre de mission P. Lévy)

SUD-Education ne s'adonne pas à la voyance, mais peut déjà affirmer ce qui se trame derrière ce simulacre de démocratie tant au niveau régional que dans notre Université. Faire passer, en pleine pandémie, la création d'un établissement « expérimental » ce n'est rien d'autre que la préfiguration d'une fusion à peine voilée. Seulement, il y a un problème, et pas des moindres !

Le Monde dans son édition du 23 mars nous renseigne un peu plus sur Patrick Levy, considéré comme le messie pour les amateurs de la fusion au niveau du site toulousain mais aussi et surtout dans notre propre établissement
Le tribunal de Grenoble a retoqué le choix fait dans le cadre d'un appel à projets local IDEX. C'est une première !

En toile de fond, des manquements déontologiques, des conflits d'intérêts et la négation de ces problèmes par l'université concernée dont Patrick Levy est l'acteur principal.

Extrait du journal Le Monde – Edition du 23 mars 2021 : Des manquements à la déontologie sanctionnés à l'université Grenoble-Alpes *(l'intégralité de l'article est accessible librement sur l'ENT –Ressources numériques - europresse)*

Le 8 décembre 2016, Philippe Cinquin, professeur et praticien hospitalier reconnu de l'université, est auditionné pour son projet dans le cadre de cet appel d'offres. Il découvre avec surprise que le premier à lui poser des questions est Patrick Lévy, alors président de l'UGA et coordinateur de l'IDEX, dont aucun texte ne prévoyait la présence au sein de cette commission d'évaluation mise sur pied pour l'occasion.
En outre, deux heures plus tôt, un autre projet a été auditionné, porté par Jean-Louis Pépin, dont le principal coauteur scientifique depuis 1989 n'est autre que… Patrick Lévy, qui procède à son audition. Ensemble, ***les deux hommes ont cosigné plus de 200 articles, lettres ou éditoriaux.***
Le 19 décembre 2016, le projet de Philippe Cinquin n'est pas retenu, contrairement à celui de son concurrent. C'est cette décision que le tribunal annule.

Un conflit d'intérêts patent

Il en annule également une autre. Celle prise le 16 juin 2017 par le conseil académique, une des instances de la gouvernance de l'UGA, qui rejette la demande de Philippe Cinquin d'annuler l'appel à projets à cause de ces manquements. Mais, nouveau conflit d'intérêts, Patrick Lévy préside ce conseil chargé d'examiner cette plainte contre lui. « Il s'est donc retrouvé à la fois mis en cause, procureur et avocat sans que cela ne gêne personne », regrette Philippe Cinquin, qui n'a pas été invité à se « défendre ».

Comment pouvons nous faire confiance à un homme impliqué dans des conflits d'intérêts et auquel nous allons confier la mission de déterminer nos futures conditions de travail ?
Sous couvert de démocratie par l'appel aux membres des différents conseils et commissions de l'UT2J à participer à des groupes de travail sur le devenir de notre établissement, la présidente ne fait que se dédouaner d'un devenir déjà décidé renvoyant les conséquences à la seule responsabilité des participants.
Patrick Levy, jusque là missionné pour sa réussite en matière d'IDEX nous laisse pantois surtout lorsqu'il s'agit de réunir (« pré-fusioner ») les établissements toulousains parmi lesquels figure le nôtre et dont la majorité des personnels s'était positionnée clairement contre ce type de projet.
Comme pour l'Université Grenoble Alpes, la démocratie dans notre Université est devenue une mascarade dans laquelle les membres opposés à la politique Garnier sont constamment interrompus et limités dans leur temps de parole.
Si Emmanuelle Garnier souhaite une réelle démocratie participative, Il lui suffit de mettre en œuvre un référendum auprès des personnels et usagers. Comme en 2017, toutes et tous comprennent très bien les tenants et aboutissants d'un tel projet et doivent pouvoir, par un vote, exprimer leur voix quand leur avenir est mis en cause.
L'avenir de notre établissement nous concerne toutes et tous. Pas celui de notre présidente qui ne manquera pas d'être remerciée pour ses bons et loyaux services ! Il y a comme un air de déjà vécu… Si l'université Jean Jaurès pré-fusionne, ce sera au détriment des conditions de travail , notamment des personnels BIATSS, ce qui préfigure une situation que nous pouvons appeler dès à présent et vraisemblablement pour longtemps, l'héritage GARNIER !
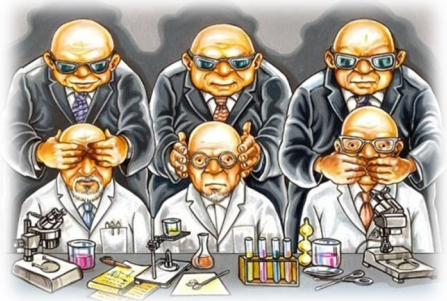
Avec ensemble, tout devient possible ! Surtout le pire !